

ministre peut-il nous dire si son ministère étudie les motifs qui ont porté les pays scandinaves à cette interdiction.

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Oui, monsieur l'Orateur. Nous étudions toujours la question. Nous sommes en même temps très conscients des grands avantages que tirent nos agriculteurs de l'abaissement des prix de revient que permet le D.D.T. et il nous faut en tenir compte.

**M. Aiken:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministère de l'Agriculture mène-t-il des discussions avec d'autres ministères fédéraux qui s'intéressent à la lutte contre la pollution?

**L'hon. M. Olson:** Oui, monsieur l'Orateur.

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster):** Une question supplémentaire à l'adresse du premier ministre. Comme le sujet du tableau des présences a été mentionné, le premier ministre assurera-t-il à la Chambre qu'il n'instituera aucune mesure disciplinaire contre...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député ne peut poser une question supplémentaire en ce moment. Peut-être aura-t-il une question légitime dans un instant. Je lui signale que sa question n'est pas supplémentaire.

## LES LANGUES OFFICIELLES

LES MODIFICATIONS VISANT À RESTAURER LES DISPOSITIONS SUPPRIMÉES À LA SUITE DES ENTRETIENS AVEC LES MINISTRES PROVINCIAUX

**M. David Anderson (Esquimalt-Saanich):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Vu les dépêches de vendredi dernier selon lesquelles le premier ministre de l'une des provinces pourrait bien contester devant les tribunaux la constitutionnalité du bill sur les langues officielles, le ministre se propose-t-il d'apporter des amendements à la mesure lorsqu'elle reviendra à la Chambre afin de restaurer les dispositions du bill supprimées ou modifiées à la suite de ses entretiens avec les procureurs généraux des provinces plus tôt cette année?

**M. l'Orateur:** Il semble que le député pose une question sur un sujet qui sera examiné plus tard aujourd'hui. Le député ne saurait ainsi anticiper sur un article de l'ordre du jour.

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE RÈGLEMENT DE LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS DU MINÉRAI DE FER

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Puis-je poser une question au premier

[M. Aiken.]

ministre? Lui a-t-on présenté des instances pour que le ministère fédéral du Travail se joigne aux provinces de Québec et de Terre-Neuve afin de tenter de régler la grève déclenchée dans l'industrie du minerai de fer au Québec et dans le Labrador? Cette grève touche non seulement les travailleurs qui relèvent des juridictions provinciales mais aussi les employés des chemins de fer et des quais. Quelle disposition prend le premier ministre au sujet de ces instances?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** On m'informe que j'ai reçu un télégramme à ce sujet ce matin. J'ai renvoyé la question au ministère du Travail.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Une question complémentaire au premier ministre ou au ministre suppléant du Travail. A-t-on communiqué avec les premiers ministres du Québec et de Terre-Neuve pour leur dire que le gouvernement fédéral consentait à offrir ses services afin de régler cette grève qui dure depuis six semaines? Si oui, qu'ont répondu ces premiers ministres?

**M. Jim McNulty (secrétaire parlementaire du ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, le ministre a dit le 9 juin que le gouvernement était prêt à intervenir et à servir de médiateur. Québec a accepté mais Terre-Neuve a refusé.

## LES COALITIONS

LE BŒUF—LES POURSUITES AUX TERMES DE LA LOI

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert):** Je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné qu'il n'est pas d'accord avec la déclaration pertinente du ministre de l'Agriculture, d'après qui le prix payé aux cultivateurs pour le bœuf est juste et raisonnable, peut-il dire maintenant s'il songe à intenter des poursuites aux termes de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions? On sait aujourd'hui que les prix de gros du bœuf ont augmenté de 13.6c. la livre au cours d'une certaine période, mais les chaînes de magasins demandent de 25 à 40c. de plus la livre. Le ministre prendra-t-il des mesures à cet égard?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, je suis certain que les députés ministériels seront ravis de constater l'appui accordé par le très honorable représentant qui reconnaît que le ministre de l'Agriculture lutte avec courage pour défendre les intérêts du ministre et qu'il a présenté un excellent plaidoyer à la Chambre.